

Une réserve foncière de 65 hectares

Attirer de nouveaux investisseurs et acteurs économiques, c'est un peu la pierre angulaire de la politique de développement économique de la CCEPC qui a repris en 2001 la gestion des parcs d'activités. Avec les zones Terres Rouges et Val de Champagne, ce sont déjà 22 hectares qui ont trouvé acquéreurs. Aujourd'hui, la CCEPC s'apprête à commercialiser 25 hectares sur la zone de Pierry-Sud.

Si cela ne suffisait pas, la CCEPC dispose toujours d'une réserve foncière non négligea-

ble de 40 hectares encore disponibles derrière le futur parc d'activités Pierry-Sud.

« Actuellement, la zone est exploitée par un agriculteur, mais elle reste notre propriété » ajoute le président Madeline.

A cela s'ajoutent les anciens terrains de manœuvres du 13^e régiment du génie, qui auraient dû accueillir le pôle mécanique. Soit une réserve foncière commercialisable totale de plus de 65 hectares. De quoi voir venir pour les 7 prochaines années.